



Bulletin d'information
de la commune
de Soisy-sur-École

le trait d'union



N°5 Février 2010

Sommaire

Sommaire

Informations Pratiques

Editorial

Communication

Projets et réalisations

Une Page d'Histoire

Les Activités du CCAS

Environnement

La Vie Associative

Passion

Les activités aux Réaux

*Extraits de comptes-rendus
de séances du Conseil Municipal*



Informations pratiques

La Commune a son site Internet : www.soisysurecole.fr (voir article communication p2)

Horaires d'ouverture de la Mairie

Attention : nouveaux horaires !

Pour un meilleur service :

journée continue 4 jours sur 6 !

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 18h

Mercredi et samedi

de 9h à 12h

Coordonnées

Tel : 01 64 98 00 01

Fax : 01 64 98 48 91

e-mail: mairie@soisysurecole.fr

Horaires des permanences municipales

Permanences des adjoints

Les mardis de 18 à 20 h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

NB : Les questions d'intérêt général déposées en Mairie feront l'objet d'une réponse dans un prochain bulletin.

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt :
17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 08 26 88 91 91

Centre Hospitalier Régional de Corbeil : 01 69 13 60 00

Médecin : 01 64 98 04 04

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

Gaz : GDF (sécurité dépannage)
0810 433 091

Electricité : SICAE (sécurité)
01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes bancaires :
0892 699 292

Vol de chèquiers : 0892 683 208

Bibliothèque municipale :

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h le mercredi et un samedi/2 (semaines impaires) voir encart p11.

Les Amis de Soisy :

Voir encart p24.

Club de l'amitié :

Au foyer rural, 3, rue du Bois Net

Ts les jeudis de 14H à 17H30

Attention : nouveaux arrêtés FEUX :

▶ Les feux de déchets organiques sont interdits sur les terrains du 1^{er} avril au 30 septembre.

▶ Entre le 1^{er} octobre et le 30 mars, ils sont autorisés de 8h à 20h, tous les jours, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Ils ne doivent nuire en aucun cas au voisinage et n'être que très occasionnels.

RAPPEL : les feux de toutes natures sont rigoureusement interdits dans les bois.

BRUITS : L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

▶ Du lundi au vendredi avant 8h et après 19h

▶ Le samedi avant 9h, de 12h à 14h et après 19h

▶ Le dimanche et les jours fériés

Les services sociaux Adresses et numéros utiles

■ ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE du Canton de Milly- la-Forêt :

17 rue de la Ferté-Alais
91840 Soisy sur Ecole
tel : 01 64 98 06 25
fax : 01 64 98 56 14

■ ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDE MENAGERE A DOMICILE du Canton de Milly- la-Forêt :

17 rue de la Ferté-Alais
91840 Soisy sur Ecole
tel : 01 64 98 01 48
fax : 01 64 79 14 17
asamd@wanadoo.fr

■ CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :

2, Impasse du Télégraphe 91013 Evry - 0 820 25 91 20
www.caf.fr - www.caf-cplusimple.fr

■ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :

une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires :
CPAM 91040 Evry Cedex 3646
www.ameli.fr

■ CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17 h du lundi au vendredi, sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois
0 821 10 12 14 (0,12 €/mn)
www.retraite.cnaf.fr

■ POLE EMPLOI

Attention : regroupement de l'ASSEDIC et de l'ANPE en une seule administration à partir du 1 janvier 2009, et un seul numéro d'appel : 3949
www.pole-emploi.fr

■ AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE EN ESSONNE

Maison de l'Economie et de l'Emploi
76 rue st Jacques 91150 Etampes
tel : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

2010, l'Année ... de tous les changements



L'année 2009 a été marquée par une crise financière sans précédent. Elle n'aura épargné aucun secteur qu'il s'agisse de l'industrie, du commerce, de la finance ou encore de nos collectivités locales.

Aux difficultés de financement et d'investissement de nos collectivités est venue s'ajouter l'annonce de la réforme de la taxe professionnelle. Même si nous pouvons croire à une compensation intégrale de cette taxe, sa suppression risque de peser sur nos capacités de financement.

Nous sommes des élus responsables et l'incertitude qui pèse sur l'avenir de nos recettes communales nous amène à être encore plus rigoureux dans notre gestion. Ainsi, il nous faut optimiser les charges liées à l'utilisation des équipements publics et équipements sportifs afin de préserver nos capacités à assurer une bonne gestion de nos dépenses.

Ce contexte morose n'a pas entamé notre détermination. Les projets en cours et les sujets de réflexion ne manquent pas, et ce sont eux qui occupent et mobilisent notre vie municipale.

Il en est de même de notre volonté à protéger notre cadre de vie, en nous montrant solidaires des communes voisines et en nous positionnant contre tout projet contraire à toute logique environnementale durable.

L'équipe municipale est à votre service, elle démontre son efficacité quotidienne dans sa gestion et en tenant ses promesses.

En 2010 nous aurons aussi rendez-vous avec une nouvelle échéance électorale puisque les 14 et 21 mars prochains auront lieu les élections régionales. L'enjeu est capital, puisque les grandes orientations que notre région prendra en matière de logement, d'emploi ou encore d'environnement, dépendront directement de votre vote.

Nous vous souhaitons à tous, la réalisation de vos projets personnels. Je peux vous assurer que l'équipe qui m'entoure va continuer à unir ses efforts et se mobiliser pour que Soisy-sur-Ecole puisse progresser et se dynamiser.

Le Maire

Henri Boulat

Communication

au sein de notre village

2



DEUX MEDIAS POUR L'INFORMATION DES SOISÉENS

Comme nous nous y étions engagés en 2008, nous avons aujourd'hui deux médias permettant aux Soiséens d'être régulièrement informés : notre magazine municipal, le trait d'union, tiré à environ 900 exemplaires, dont vous tenez aujourd'hui le numéro 5, et notre site web, soisysurecole.fr, lancé en avril 2009.

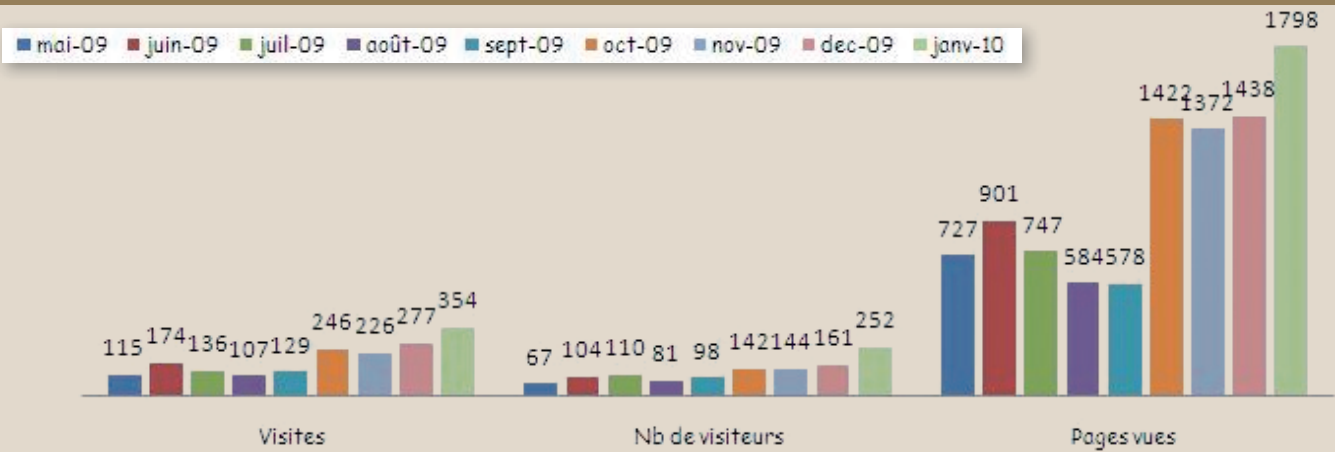
Ces deux médias sont pilotés par la commission communication, au sein du conseil municipal. Sylvie Chappot est plus particulièrement en charge de la coordination du magazine, Philippe Berthon du site web.

Comment travaillons-nous pour éditer notre magazine ?

Plusieurs règles furent énoncées dès le début : qualité tant de l'impression que du contenu, forte utilisation des visuels et contrôle des coûts. Ainsi, avons-nous mis au point une maquette standard que vous retrouvez au fil des numéros, même si cette dernière évolue. Deux mois avant la sortie de chaque édition, la commission communication collige une première liste de sujets à traiter. Cette liste est naturellement non exhaustive au regard de l'actualité.

Ensuite nous sollicitons celles et ceux au sein du village qui ont proposé ou souhaitent préparer un article et réaliser des visuels, photos ou dessins. Environ quinze jours avant la sortie du magazine, la commission communication se retrouve en réunion de « bouclage », afin de corriger et valider les articles, les visuels, la maquette (pagination). Parallèlement, et afin de réduire les coûts, nous sollicitons entreprises, artisans et commerçants pour leur proposer un encart publicitaire.

Une fois l'ensemble des articles et autres documents validés, le travail de mise en page commence, chez l'imprimeur, lequel nous remet quelques jours avant le lancement de l'impression, une maquette de notre magazine ou bon-à-tirer. Nous effectuons à plusieurs une longue relecture, car à ce stade nous trouvons encore beaucoup de coquilles, fautes de frappe, omissions, etc... Et parfois, nous en retrouvons encore dans l'édition définitive ! Une fois le bon-à-tirer validé, l'imprimeur peut lancer l'impression. Il ne nous reste plus qu'à nous organiser pour faire la distribution dans toutes vos boîtes aux lettres, et à vous souhaiter une bonne lecture !



Mise place du site web, de longs préparatifs

A la différence du magazine qui présente plutôt rétrospectivement l'information, le site web traite de l'actualité et de l'information pratique aux Soiséens, et nécessite une mise à jour quotidienne, un peu comme un panneau d'affichage. La mise en ligne de soisysurecole.fr s'est déroulée en plusieurs étapes. En premier lieu, la commission communication a réalisé un cahier des charges, nécessaire pour trouver un partenaire et permettre à ce dernier de nous faire une proposition technique et financière. Le critère principal que nous avons retenu était d'avoir un site sur lequel nous avons la maîtrise opérationnelle sur 100% du contenu, en d'autres termes, nous souhaitions être totalement autonomes et ne pas passer par un prestataire pour faire les mises à jour, ajouts de nouvelles rubriques, insertion d'articles, etc... Les seconds critères furent d'ordre technique, pour permettre une bonne lecture par les différents logiciels internet sur le marché (à l'époque, éviter notamment les pages en Flash), et d'ordre financier, car un site peut être onéreux lors de sa mise en place, mais également lors de sa gestion annuelle.

Sélectionner un partenaire fiable

Une fois ce cahier des charges édicté, nous avons démarché des entreprises solidement implantées sur le marché, notamment sur celui des administrations publiques. Très clairement, lors de cette phase d'analyse de marché, il nous est très rapidement apparu que les coûts pouvaient être prohibitifs pour une commune comme Soisy sur Ecole. Or, au même moment, de nouvelles organisations se sont mises en place, dont le modèle économique réside dans la mutualisation d'un logiciel web, spécialisé pour les communes, soutenu par une régie publicitaire propre. Cette solution est incomparablement plus économique, le risque

étant le succès ou l'échec de ce modèle économique, et dans le cas d'un échec, l'obligation pour nous de refaire tout le processus. Compte tenu du faible coût de ce service, notre choix s'est porté vers l'acteur réseaudescommunes.com, lequel compte aujourd'hui environ 700 communes en gestion.

Rédiger les contenus, une activité de tous les jours !

Une fois notre partenaire choisi, le contrat signé, il s'est agi de nous former à l'utilisation du logiciel d'édition du site, puis de rédiger les rubriques et articles. Tant l'équipe municipale que Karine Laurent, secrétaire à la mairie, ont fortement contribué au rédactionnel lors de cette phase de pré-lancement du site. Le site est en ligne depuis dix mois, et sa fréquentation est en hausse constante. (Voir les statistiques de fréquentation) Cependant, nous notons que certains acteurs de notre village ne se le sont pas encore appropriés, notamment les associations. Or, chacun sait qu'aujourd'hui plus de 50% des foyers font une recherche internet afin de se renseigner sur une activité sportive ou culturelle. Nous proposons également un service de covoiturage, lequel peut trouver son application dans notre quotidien ou lors d'évènements climatiques ou de grèves des transports publics. Enfin, un service d'offres d'emplois et de petites annonces (appelé affichettes) est également disponible. Lancez-vous, la solidarité fera le reste.

Naturellement, tant pour notre magazine que pour notre site web, vos contributions et suggestions sont les bienvenues : Ainsi, avon-nous dans ce magazine une contribution de Florence Petitjean sur Niki de Saint Phalle et une contribution de Claude Allard sur l'histoire de Soisy des origines à la Révolution, deux articles, fruits d'un volumineux travail de recherche. Qu'ils en soient remerciés .

Philippe Berthon, janvier 2010

Projets & Réalisations

4



Une rétrospective de l'année écoulée, nous conduit à un constat très positif en terme de réalisations, malgré une crise économique et financière grave ainsi que la diminution de nos recettes communales.

L'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphone rue Saint Spire avec l'aide de la SICAE et du Parc Régional du Gâtinais français, est désormais achevé.

La sécurité de nos écoliers, par les aménagements de la rue de la Croix Bussière et de la rue de Melun avec l'aide du Département de l'Essonne, se trouve nettement améliorée.

L'acquisition de l'ancien patronage à un prix d'ami, grâce à l'attitude bienveillante à l'égard de la Commune des anciens propriétaires, et de l'aide financière probable de Monsieur le Sénateur Serge Dassault, nous permet d'entrevoir la possibilité de développer un lieu de culture et de convivialité à Soisy. Une étude patrimoniale de ce bâtiment permettra sa réhabilitation.

Le site de la Commune, « soisysurecole.fr », se développe dans de très bonnes conditions (voir les détails dans notre encart communication).

Les finances de la commune sont saines puisque nous clôturons notre bilan avec un excédant de plus de 246 000 euros. Ce qui est assez exceptionnel pour une commune de notre taille.

Sur le plan intercommunal, le résultat est très positif également : L'ouverture du Centre de Loisirs a concrétisé la volonté des communes membres à travailler ensemble sur des projets ambitieux. Se grouper, c'est l'avenir !

La Communauté de Communes et d'autres communes travaillent sur l'élargissement du périmètre, au sein d'un comité de pilotage et dans 4 commissions.

- Aménagement et environnement, présidée par Jean-Jacques Boussaingault, Conseiller Général
- Développement économique, présidée par Christian Leclair, Maire de Maisse
- Finances, présidée par Pascal Simonot, Maire de Moigny sur Ecole
- Compétences optionnelles, présidée par Henri Boulat

Nous travaillons tous dans une bonne ambiance et nous avançons.

Au niveau du PNR, présidé par Jean-Jacques Boussaingault, la nouvelle Charte, qui a reçu un avis favorable à l'unanimité, devrait rentrer en application en 2012, après validation par tous les partenaires.



Nous avons maintenant des défis à relever :

- Notre collaboration future avec la poste, permettra de maintenir un service public de proximité, adapté aux attentes des soiséens. Nous y travaillons.
- Nous nous sommes engagés à aménager et rénover le bâti autour de la place, pour le transformer en locaux commerciaux. Nous continuons notre travail sur ces sujets.
- Depuis la fin d'année, un plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, avec encore l'aide du PNR, est à l'étude. D'ores et déjà, nous avons déposé une demande de subvention pour aménager l'accessibilité des abords de la Mairie aux personnes à mobilité réduite.
- Les aménagements pour la sécurité et la circulation des personnes, au cœur de nos préoccupations, aux entrées du village notamment, vont continuer. La Grande Rue n'est pas oubliée. Plusieurs options sont à l'étude.



- L'école numérique rurale, c'est pour demain aussi !
- Conformément à la loi, nous devons mettre en œuvre un schéma directeur d'assainissement, avec création du SPANC
- Des containers à verres seront enfouis au printemps dans le quartier de l'ancienne gare.

Pour tous ces dossiers, nous comptons sur les aides financières de la Région, du Conseil Général, du Parc Naturel et de nos élus Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux.

Notre objectif :

qualité et confort de vie dans notre village dans le respect de tous et de l'environnement !



Les vœux 2010 à Soisy sur Ecole



La cérémonie des vœux à Soisy sur Ecole, a été honorée de la présence de nombreux élus : Franck Marlin, notre député, Jean-Jacques Boussaingault, notre conseiller général et président du PNR, François Orcel, Maire de Milly-la-Forêt et président de Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole, ainsi que les Maires de la CCVE et des communes environnantes, Mmes Christiane Walter et Espérance Viera, MM Pascal Simonnot, Henri Meier, Jean-Pierre Delhotal, Christian Leclair, respectivement maires des communes de St Germain-sur-Ecole, Courances, Moigny, Videlles, Mondeville et Maise, et M Guy Cappé, Maire honoraire de Prunay-sur-Essonne.

Comme à l'accoutumée, de nombreux soisiéens ont été récompensés par la médaille du travail. Qu'ils soient félicités !

Le concours des illuminations de Noël sur les maisons a fait de nombreux lauréats cette année.

Ambiance chaleureuse, dans ce lieu que nous aimons tous et qui recevait, ce soir là, la foule des grands jours.

Grand merci à Madame Alary de nous accueillir tous les ans !

Dépister le cancer du sein

Depuis 3 ans, le mois d'octobre a été déclaré par l'Institut National du Cancer (INCa), mois de la promotion du dépistage du cancer du sein, sous l'appellation « Octobre rose ».

En effet, le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez les femmes et la première cause de mortalité par cancer. Un dépistage mammographique réalisé tous les 2 ans permet un diagnostic précoce qui améliore les chances de guérison.

L'Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (ADMC) organise dans l'Essonne, la campagne de dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans.

Ces femmes peuvent bénéficier tous les deux ans d'une mammographie (radio des seins) **gratuite** réalisée par des **radiologues qualifiés** sur du matériel **certifié**. Dans le cadre de ce dépistage organisé une seconde lecture des clichés est ensuite assurée par un autre radiologue.

La mammographie de dépistage est un examen simple et facile. Au final plus de 93% des mammographies seront normales, 6% nécessiteront une surveillance. Moins de 1% des femmes présenteront un cancer dont la prise en charge rapide sera d'autant plus efficace que le diagnostic aura été précoce.

Changeons d'attitude vis-à-vis de notre santé et appliquons l'adage « Mieux vaut prévenir que guérir »

Cancer du sein, l'Essonne s'engage pour votre santé



ELLES Y PARTICIPENT. ET VOUS ?

COMME DES MILLIERS DE FEMMES À PARTIR DE 50 ANS,
PARTICIPEZ AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN.

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT, VOTRE GYNÉCOLOGUE OU VOTRE RADIOLOGUE.

Pour toute information complémentaire

0 810 811 144 (prix d'un appel local)

www.e-cancer.fr



Renseignements :

■ Numéro Azur de l'ADMC (prix d'un appel local)

0 810 811 144

■ www.e-cancer.fr

La journée du 11



**Le matin
Commémoration du 11 novembre**



Lors de cette belle matinée du 11 novembre 2009, les soisiens se sont réunis autour du Monument aux Morts, en présence des pompiers, de la fanfare de Villabé, des enfants des écoles et de leur enseignante, du maire et du conseil municipal, pour rendre hommage aux 24 « poilus » de notre village disparus pendant

la Grande Guerre. Après le dépôt de gerbe par Henri Boulat, Maire, et Maurice Lubczanski, Ancien Résistant, puis une courte allocution, nous nous sommes dirigés en cortège jusqu'au cimetière pour rendre hommage aux six jeunes « poilus » enterrés à Soisy. Ce sont les enfants qui rendirent l'hommage en fleurissant chaque tombe.

Le vide-grenier à Soisy

Le 20 septembre, a eu lieu le vide grenier de notre village organisé par l'Association « les Amis de Soisy ».

Cette nouvelle édition a réuni plus de 40 exposants, lesquels ont loué 260 mètres de trottoirs. Nous avons également accueilli quelques forains et nos Amis de Soisy animaient un espace buvette et restauration rapide. Merci à toutes et à tous, organisateurs, placiers, barmen (and women), cuisiniers, exposants, acteurs du succès de cette journée.

NB : En France, le nom de « vide-greniers » vient du fait que les vendeurs sont supposés sortir leurs biens de leur grenier. Au Québec: ces ventes y sont nommées « ventes de garage », traduction de l'anglais « garage sales ».





novembre 2009 à Soisy sur Ecole



Ce 11 novembre 2009 était placé sous le signe de la réconciliation franco-allemande, avec notamment la visite à Paris, à l'Arc de Triomphe, de la Chancelière d'Allemagne, Angela Merkel. Lors de trois conflits majeurs, en 1870, en 14-18 puis en 39-40, la France et l'Allemagne se sont féroce­ment affrontées. Depuis 64 ans, grâce à de nombreux acteurs politiques et anonymes, et ce, des deux cotés du Rhin, nous avons construit une alliance, probablement imparfaite mais souvent décrite comme le moteur franco-allemand. Depuis 64 ans nous sommes en paix avec notre grand voisin.

La présence des enfants en ce jour de mémoire est essentielle pour comprendre et éviter le retour de cette barbarie. En effet, ces enfants ne connaîtront plus d'acteurs contemporains de la « Grande Guerre », le dernier poilu, Lazare Ponticelli étant décédé en mars 2008.



Fin d'après midi **Concert du Festival « les Zarmoniques » en l'Eglise Saint Aignan**

A l'occasion du Festival de la Voix et du Patrimoine en Gâtinais, « Les Zarmoniques », Soisy-sur-Ecole a eu le plaisir d'accueillir en l'Eglise Saint Aignan, le mercredi 11 novembre, en début de soirée (18h) le Chœur des Deux Vallées et l'ensemble Chantecléry. Les Zarmoniques se déroulent cette année du mercredi 11 novembre au dimanche 15 novembre 2009.

Cette manifestation propose des rendez-vous inhabituels mais festifs autour de la Voix et du Patrimoine en Gâtinais, dans les 15 communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées.

Pendant ces 4 jours de fête, des concerts gratuits sont organisés autour de la voix sous toutes ses formes, de la polyphonie du 16ème siècle à la polyphonie corse, en passant par les chants de marins, mais aussi par les répertoires classiques, traditionnels et contemporains.

Le Chœur des Deux Vallées

Chef de Chœur: Annie Couture

Issu du Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées, le Chœur des Deux Vallées regroupe de jeunes chanteurs âgés de 16 à 22 ans. Chaque année, le chœur se produit, à plusieurs reprises avec un

répertoire de qualité : le Stabat Mater de Schubert, Ceremony of Carols de B.Britten, des chants latino-américains dont la Misa Criola d'A. Ramirez, la « guerre » de C.Janequin, en passant par les polyphonies béarnaises, les polyphonies corses et sans oublier la musique contemporaine. Dirigés par Annie Couture, les jeunes choristes ont été sélectionnés pour participer au Festival International de Musique du Monde à Ris Orangis en mai 2004, au Festival du Film Argentin à Paris en octobre 2002, et à « la voix en fête » à Meaux au théâtre du Luxembourg... En 2005, les jeunes du Chœur des Deux Vallées ont enregistré leur premier album : Une sélection de polyphonies corses et béarnaises.

Chantecléry

Chef de Chœur : Jean-Marie Perrotin
Créé il y a trente ans par Hélène Roig, le chœur ferriérois est dirigé depuis 1981 par Jean-Marie Perrotin. Ses 45 choristes viennent du canton de Ferrières, de l'agglomération montargoise et du sud de la Seine-et-Marne. La volonté de ses membres est d'explorer les différentes facettes du répertoire choral : polyphonies de la Renaissance et du vingtième siècle, œuvres avec piano ou continuo, oratorios avec orchestre.

**PROCHAINS CONCERTS
LES ZARMONIKES
LE 11 ET 14
NOVEMBRE 2010**

Le Noël des enfants à Soisy sur Ecole



Le Noël des enfants de la maternelle

10



Il pouvait faire froid dehors, les enfants, les parents, les institutrices et la Municipalité, personne ne manquait à l'appel, pour cette fête des enfants.

Le spectacle nous donne chaque année une émotion vraie, simple, palpable dans la salle. Comment ne pas être émus par nos enfants qui veulent donner le meilleur d'eux-mêmes, des parents qui sont en admiration et attendris par la représentation d'une forêt enchantée féerique qui change de couleurs en fonction des époques ?

Chaque année, la magie opère, avec la venue du Papa Noël, qui effraie certains, en émoustille d'autres. Père Noël n'oublie personne et fait en sorte d'offrir un cadeau à chacun, mais surtout, un agréable souvenir d'enfance. 47 petits cadeaux, offerts par la Municipalité ont été distribués !

Petit contre-temps dans le primaire à cause du bonhomme Hiver.

La sortie des enfants de l'école primaire au Cirque d'Hiver à Paris, qui était prévue en décembre, a dû être annulée en raison des conditions climatiques (décision de Monsieur le Préfet, interdisant aux autocars de circuler ce jour là.).

De ce fait, le Noël des enfants du primaire n'a pu se fêter comme il se doit.

Nous proposerons dans le courant du printemps une autre sortie, afin de compenser cette déception, indépendante de notre volonté.

Noël pour tous !

La Municipalité n'a pas oublié, comme à l'accoutumée, de célébrer le Noël des enfants du personnel communal.



**Les Amis de Soisy
organisent
le Marché de Noël
le 13 décembre 2009**



Dimanche 13 décembre 2009, l'Association les Amis de Soisy, assistée par la Commune, a organisé le Marché de Noël, rue du Bois Net (foyer rural et ancienne caserne des pompiers).

Cette année, 17 exposants furent présents,

lesquels nous proposeront vins, huîtres, miel, primeurs, mais également bijoux, et autres décorations, etc...

Furent également présents les stands des parents d'élèves de nos écoles maternelles et primaires, ainsi que celui du collège.



A vos bouquins !

Saviez-vous qu'à Soisy sur Ecole notre bibliothèque municipale est riche d'au moins 4000 livres et ouvrages, avec les dernières nouveautés ?

Elle bénéficie depuis de nombreuses années de la médiathèque de la Ferté-Alais. Celle-ci nous propose de choisir des livres qu'elle nous prête pendant un an. Un roulement très bien orchestré facilite l'accès aux dernières parutions.

Au rez-de-chaussée, le rayon des enfants. Ils y sont déjà accueillis et guidés par Mme Florence Petitjean, dans le cadre de l'école. Une rotation est effectuée au niveau des classes.

Ils sont cependant aussi les bienvenus en dehors des horaires scolaires, accompagnés de Maman et Papa pour les plus petits.

Au 1^{er} étage, le rayon adulte. Là, un grand choix de romans, prix littéraires, encyclopédies, etc...

Michel Albaret vous reçoit et vous conseille tous les mercredis de 9h à 12h, et tous les samedis des semaines paires.

Malheureusement, cet endroit chaleureux et convivial se désertifie, malgré le travail acharné des bénévoles qui se battent pour transmettre le goût de la lecture et de l'écriture.

Une augmentation de la fréquentation de notre bibliothèque constituerait un argument de poids auprès de la médiathèque de la Ferté-Alais, désireuse de nous prêter encore plus de livres. Celle-ci est tout à fait disposée à nous aider.



Alors, amis des lettres et des belles histoires, ...Tous à la Biblio !!

état civil



Mariages

Monsieur ANTOINE Guillaume & Mademoiselle GIRARD Nathalie	04/07/2009
Monsieur PEDUZZI Guy & Madame CALINON Christine	05/09/2009
Monsieur CHEVILLARD Olivier & Mademoiselle BRACONNIER Caroline	23/10/2009
Monsieur PHÉLOUP Eric & Mademoiselle LABROCA Sandrine	31/10/2009



Naissances

DUFOUR Noëlie	13/07/2009
GRUÈRE Lénie	25/08/2009
TIDAFI Yann	07/11/2009
JODOT Eliott	23/11/2009
BOYER Louis	03/12/2009
RIOTTEAU Théo	21/12/2009
BORVON-HOUILLON William	
fils de Déborah HOUILLON	05/01/2010

Décès

Nous ont quittés,

Monsieur CROISSANT Michel	19/07/2009
Madame CHEVALIER, née TESSIER, Denise	25/07/2009
Madame GENET, née LÉGER, Lucie	10/07/2009
Madame DESCHAMPS, née ROLLIN, Simone	27/08/2009
Madame AB-DER-HALDEN Marcelle	28/08/2009
Madame FONTANILLE, née DUSSAIX Evelyne	10/11/2009
Monsieur MIGNOT Pierre	28/11/2009
Monsieur CLAPIN Philippe	04/01/2010
Madame DAVID, née RACAPE, Jeanine	16/01/2010
Mademoiselle LEMOUR Jeanne	04/02/2010
Madame BOURGEOIS née TOUTAIN Ernestine	04/02/2010



Tout le village a été profondément touché par les disparitions successives, en l'espace d'une année, de Marie-Caroline MAILLARD, Aurélie LABBE et Isabelle VERON, trois très jeunes femmes dont l'enfance et l'adolescence se sont déroulées au sein de notre Commune.

Nos plus sincères condoléances vont à leur famille, résidant à Soisy sur Ecole.

Bientôt un Concert de Poche à Soisy-sur-École

Le 8 mai 2010, La Municipalité organise à Soisy sur Ecole, en l'Eglise Saint Aignan, un Concert de musique de Chambre avec le Quatuor Modigliani. Ce concert, organisé par la Municipalité par le biais de l'Association des Concerts de Poche, a pour but de promouvoir la Musique Classique avec des interprètes internationaux, pour un prix très modique (maximum 9 euros la place).

Objectifs des Concerts de Poche

« Les Concerts de Poche ont pour vocation de créer des concerts de proximité, soit dans de petites communes, soit dans des lieux intimes de plus grandes villes, pour renouer avec une démarche authentique d'expression musicale : grands concerts dans de petits lieux chaleureux et conviviaux, pour un public éventuellement non initié, à qui ils proposent de la musique vivante, des concerts de grand répertoire, courts, donnés par des artistes chevronnés, passionnés et engagés, pour un prix inférieur à celui d'une place de cinéma. Les Concerts de Poche mettent tout en œuvre pour s'adresser à tous les publics.

Chaque concert est présenté brièvement pour créer une complicité entre les artistes, les œuvres et le public. Les Concerts de Poche ont à cœur de proposer des ateliers d'interprétation et d'improvisation aux écoles, aux associations, ainsi qu'aux conservatoires ou écoles de musique, selon la demande des directeurs et des professeurs.

Enfin, une véritable rencontre se crée entre le public et les artistes, lors du verre de l'amitié proposé par les Concerts de Poche à l'issue de chaque concert.

L'ensemble du projet (concert et action culturelle) est systématiquement construit avec les acteurs locaux de terrain (élus, personnels administratifs, enseignants, travailleurs sociaux, conseillers pédagogiques, dumistes, professeurs et directeurs des écoles de musique...) qui trouvent alors avec



les Concerts de Poche un outil de développement musical sur lequel s'appuyer selon les besoins identifiés. »

Par analogie avec le livre de poche, le Concert de Poche se veut sans décorum, retrouvant l'authenticité et la simplicité nécessaires à l'expression musicale. »

Nous vous espérons très nombreux à cette manifestation qui fait la promesse d'être très enrichissante et très conviviale.

Soisy sur Ecole veut continuer sur son chemin de Village d'Art... Nous avons déjà une très grande renommée avec l'excellente réputation de nos Artisans d'Art. La Musique fait partie intégrante du projet et nous faisons le pari qu'elle touche un public de plus en plus large.

Nous vous informerons au plus tôt de la programmation. Une brochure doit paraître et sera disponible en Mairie. Dès cette parution, réservez vos places au plus vite si vous voulez entrer dans l'aventure avec nous !



“...une grande sérénité,
soutenue par une technique
infaillible et une
homogénéité parfaite

(The New York Times février 2007)

13

Le Quatuor Modigliani

Né d'une grande amitié doublée d'une passion commune pour le quatuor à cordes, le Quatuor MODIGLIANI est révélé à l'attention internationale en remportant successivement trois Premiers Prix aux Concours Internationaux d'Eindhoven (2004), Vittorio Rimbotti de Florence (2005) et aux prestigieuses Young Concert Artists Auditions de New York (2006).

Le Quatuor MODIGLIANI est depuis lors devenu l'une des jeunes formations de chambre les plus demandées. Parmi ses futurs engagements figurent le Festival de Lucerne en septembre 2010, le Festival de Gstaad avec Sabine Meyer, le festival de la Roque d'Anthéron, le Wigmore Hall à Londres, le Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, le Concertgebouw d'Amsterdam, l'Auditorium du Louvre à Paris aux côtés des quatuors Emerson, Hagen, Takacs, le Musikverein de Vienne ainsi que des tournées en Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Japon et Australie.

Le Quatuor compte comme partenaires des interprètes de renom tels que Michel Dalberto, Henri Demarquette, Abdel Rahman el Bacha, Anne Gastinel, Gary Hoffman, Jean-Marc Luisada, Paul Meyer, Jean-Frédéric Neuburger, Michel Portal, Gérard Caussé, Lise Berthaud, François Salque,... et se produit sur des scènes telles que Carnegie Hall ou le Lincoln Center à New York, le Kennedy Center à Washington, le Wigmore Hall à Londres, le Concertgebouw d'Amsterdam, le Théâtre du Châtelet, l'Auditorium du Louvre, le Festival French May de Hong Kong, la Folle Journée de Nantes, le festival de Rheingau, ou le Festival de Mecklenburg-Vorpommern en Allemagne, la Fenice de Venise, le Palazzo Sarracini de Sienne, le Kioi Hall de Tokyo.

En septembre 2008, le Quatuor MODIGLIANI a l'immense privilège de se faire prêter par la Swiss Global Artistic Foundation le Quatuor des Évangélistes du luthier Jean-Baptiste Vuillaume, considéré comme l'unique véritable quatuor d'instruments jamais réalisé par un grand maître de la lutherie. Datant de 1863, ces quatre instruments ont été fabriqués dans le même arbre et produisent un son d'ensemble exceptionnel. Ces instruments n'avaient pas été joués depuis 35 ans avant leur acquisition par la Swiss Global Artistic Foundation.

Au printemps 2006 le quatuor a présenté son premier disque consacré à Schumann, Wolf et Mendelssohn (label Nascor distribution Harmonia Mundi).

Un deuxième disque dédié à Haydn (Mirare/Harmonia Mundi) est sorti en mai 2008, et a reçu le prestigieux Grand Prix du disque de l'Académie Charles Cros ainsi que de nombreuses récompenses (Sélection du mois Strad, Sélection Bayerische Rundfunk, **** Klassik.com, 5 Diapasons).

Leur saison 2008-2009 a été couronnée par le Prix Révélation du syndicat de la critique.

Après avoir reçu l'enseignement du Quatuor Ysaÿe, puis suivi les master-classes de Walter Levin et de Gyorgy Kurtag à Pro-Quartet, le Quatuor MODIGLIANI a eu la chance de travailler aux côtés du Quatuor Artemis à la Berlin Universität der Künste.

Le Quatuor MODIGLIANI est lauréat de la Fondation Groupe Banque Populaire et reçoit le soutien de la Spedidam.

Remerciements à l'Association des Concerts de Poche pour sa documentation.

Sylvie Chappot, janvier 2010

Soisy-sur-Ecole, des origines à la Révolution

14 Le site :

Le site de Soisy-sur Ecole se trouve très proche (environ 1.5 km à l'Est) du croisement de deux voies historiquement importantes :

- d'une part la voie Est-Ouest de Melun à la Ferté-Alais et Etampes : il s'agit d'une ancienne voie Romaine, qui suivait à peu près le tracé des D24 et D83 actuelles, et le long de laquelle ont été trouvés des cercueils de pierre.

- d'autre part l'ancienne grand-route Nord-Sud de Paris à Lyon qui, pour contourner la forêt de Bière, reliait Essones (aujourd'hui incorporé à Corbeil-Essones) à Milly-la-Forêt, puis rejoignait Nemours en passant par la Chapelle-la-Reine, suivant à peu près le tracé actuel des D 948 et D16. C'est à Louis XIV seulement, au XVII^{ème} siècle, que remonte la création d'une route importante passant par Fontainebleau, par où transita dès lors le trafic de Paris à Lyon entre Essones et Nemours.

Une déviation locale Nord-Sud desservait Soisy depuis cette ancienne grand-route, et une croix marque encore son croisement avec la voie de Melun à la Ferté-Alais: le socle de grès de cette croix, située sur l'actuelle place du Monument aux Morts, date du XVI^{ème} siècle et possède une inscription qui n'est malheureusement guère lisible aujourd'hui. (1)

La présence de ces voies très anciennes, et le toponyme même de Soisy, y laissent supposer l'existence d'une villa Gallo-romaine ; on peut même penser que les bonnes terres limoneuses de la vallée de l'Ecole ont été exploitées dès le néolithique.

Création de la paroisse

Comme pour la plupart des villages de France, les informations les plus anciennes dont on dispose pour Soisy-sur-Ecole concernent surtout les aspects liés à la religion : église, paroisse, appartenance à tel ou tel couvent ou évêché.

C'est ainsi que l'on trouve une mention de notre village en l'an 984, lorsque l'archevêque de Sens l'érige en paroisse. (2)

Celle de Soisy est vouée à Saint-Aignan. Quel Saint-Aignan ? Certaines sources la relient à un Saint-Aignan chartrain (1), et il est vrai qu'une église de Chartres porte le nom d'un Saint-Aignan qui en aurait été évêque vers l'an 400, et y est l'objet d'une tradition bien implantée. D'autres sources contestent l'existence d'un Aignan évêque à Chartres et avancent qu'il s'agit en fait d'une référence plus tardive à l'évêque Aignan d'Orléans, qui mourut en 453, fut sanctifié et dont l'existence est avérée (3).

En tout cas, l'archidiocèse de Sens, dont Soisy fait alors partie, est le plus ancien de la Gaule. Il a été constitué sur la base d'une circonscription civile établie par les Romains au milieu du III^{ème} siècle, sous le nom de la « 4^{ème} Lyonnaise ». Sous les Mérovingiens il a été divisé en 5 archidiaconés, correspondant aux structures administratives (« pays » ou « pagi ») qui divisent alors le territoire de Sens. Le Gâtinais constitue l'un de ces archidiaconés. (4)

La population du village est alors esti-

mée entre 400 et 500 habitants (2); or, en 1793, cette population est recensée pour 433 habitants(1).

Certes, entre ces deux dates que 8 siècles séparent, elle a dû varier avec les guerres, les épidémies, etc... ; mais, « in fine », il est intéressant de constater qu'elle est restée étonnement stable, sans doute liée à la capacité des terres cultivées, l'agriculture ayant été manifestement l'unique ressource du village pendant cette longue période.

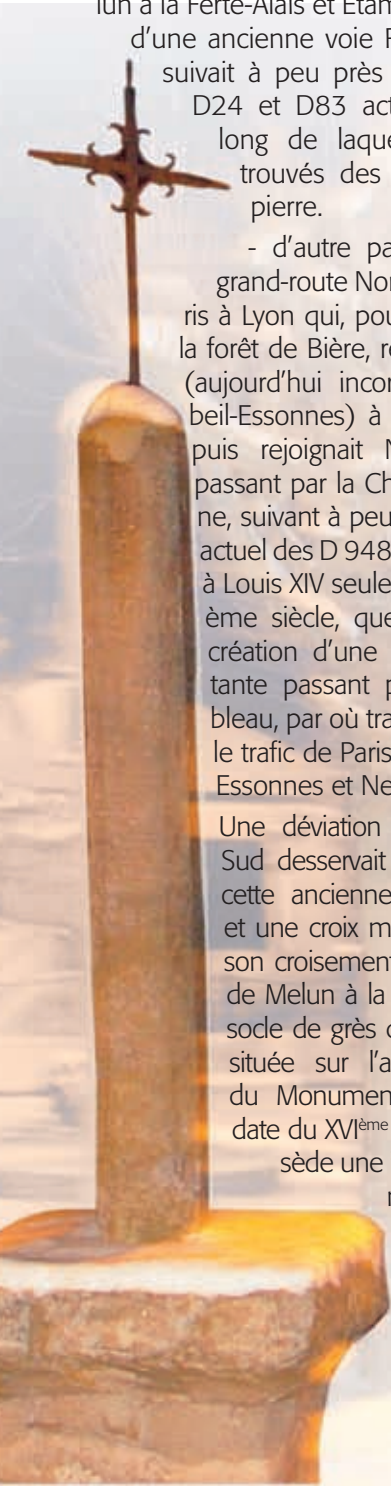
Ne bénéficiant ni de foire ni de marché, Soisy-sur-Ecole a donc vécu des produits de ses terres, dont la commercialisation était facilitée par la proximité de la route Paris-Lyon.

Au fil des siècles

Jusqu'au XI^{ème} siècle, Soisy semble marquer une frontière avancée des possessions de la puissante Maison des comtes d'Anjou, qui va donner à l'Angleterre les rois Plantagenêts. En effet le Gâtinais, dont les limites ont d'ailleurs varié au fil du temps, dépendait des Comtes d'Anjou, sur qui les rois de France n'avaient qu'une suzeraineté très nominale.

Après de nombreuses péripéties et querelles familiales, Foulques IV dit le Réchin, prétendant au Comté d'Anjou, céda le Gâtinais en 1064 au roi de France Philippe 1^{er} en échange de son appui. Le Comté d'Anjou ne fut lui-même rattaché à la couronne de France qu'en 1204 par Philippe II Auguste.

C'est vraisemblablement après le rattachement du Gâtinais à la couronne que fut entreprise la construction de l'Eglise actuelle, à la fin du XI^{ème} ou au début du XII^{ème} siècle ; et la maison Royale s'attribua alors les bonnes terres de Soisy, donnant son nom au premier château des Réaux. Ce domaine, constitué de fermes administrées par un régisseur, fut par la suite sans doute démembré





par le futur Charles V, alors régent du royaume, qui devait payer aux Anglais une rançon considérable pour la libération de son père le roi Jean II, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356.

Charles V, devenu roi, très cultivé, fit de son libraire Gilles Mallet le seigneur des Réaux, et dota le couvent des Célestins de Paris du fief de Limery.(1)

Il est très probable que Soisy souffrit de la guerre de Cent ans, car on sait que Milly-la-Forêt, toute proche, et bien que fortifiée, fut occupée par les « Compagnies » anglo-navarraises (troupes de soldats rôdeurs et pilliers qui sévissaient entre Loire et Seine) en 1358, et prise et incendiée par les Anglais en 1433 (5).

A cette époque, l'administration de haute justice revient à la prévôté de Melun; les fiefs, érigés en seigneuries secondaires, multiplient les moulins sur l'Ecole.

Le pont sur l'Ecole adossé au Moulin des Réaux, à deux arches de pierre, date du XIII^{ème} siècle ; large pour l'époque, il dessert les champs appartenant alors au seigneur des Réaux de l'autre côté de la rivière (1).

Diverses mentions du passé

Depuis le Moyen-âge, on trouve diverses mentions de Soisy-sur-Ecole :

-un document de justice fait état d'un jugement en date du 8 Juin 1287 : il en ressort que le Chapitre de « Saint Cépire » de Corbeil (Saint-Spire, qui a donné son nom à une rue du village...) et la « Gent du Roi » (à savoir les prévôts de Melun), se disputaient les biens d'une certaine Eimenjart la Bourjonne, femme (veuve ?) de Guillot Bourjon, « bastarde »(sic), et décédée « sans héritiers de son corps »

Documentation : les renvois numérotés correspondent aux références suivantes :

- (1) : voir le site « <http://topic-topos.com/soisy-sur-ecole> ».
- (2) : on lira avec intérêt l'article écrit par sœur Lydia, archiviste de l'évêché de Versailles, à l'occasion de l'inauguration de la restauration de l'église Saint Aignan de Soisy-sur-Ecole en 1988. Cet article, ainsi que d'autres relatifs à la construction et aux transformations successives de notre église, se trouvent sur un opuscule édité à l'occasion de cette inauguration.
- (3) : voir les listes chronologiques d'évêques, par évêché, sur le site de Wikipédia.
- (4) : voir le site : « <http://gatinais.monsite.wanadoo.fr> ».
- (5) : voir les remarquables « Recherches historiques sur Milly-la-Forêt », de Leon Marquis, édité par Res Universis.
- (6) : le document complet, transposé en un Français ancien mais à peu près compréhensible, est disponible sur le site : « <http://elec.enc.sorbonne.fr/cartulaires/sspire/actepdf107/pdf> ».
- (7) : voir les sites : « <http://cassini.seies.net> » ou « <http://cassini.ehess.fr> ».
- Nota : César François Cassini appartenait à une famille d'astronomes d'origine italienne. Il réussit en 1747 à susciter l'intérêt du roi Louis XV pour l'élaboration d'une carte générale de la France à des fins civiles et à obtenir un financement ; jusqu'alors, la très grande majorité des cartes étaient dressées à des fins militaires, sans diffusion publique, et étaient loin de couvrir la totalité du territoire. L'échelle choisie fut le 1/86400^{ème}.
- En 1756 le roi, qui devait faire face aux dépenses de la Guerre de 7 ans, interrompit le financement, mais Cassini réussit malgré tout à poursuivre le projet, quoiqu'à un rythme moindre, en obtenant l'aide des « collectivités locales » de l'époque (Provinces, Pays d'Etat, Généralités) qui en comprirent l'intérêt.
- Les relevés furent terminés juste avant la Révolution, mais les dernières planches ne furent imprimées qu'en 1815.

Le Chapitre faisait valoir que ces biens, situés à « Soisi-suz-Escole », dépendaient de « la terre dudit Chapitre à Soisi », et il eut apparemment gain de cause.

Parmi la longue liste de l'assistance lors de ce jugement apparaît le nom de « Pierre Pustiau, maire (de) Soisi », ainsi que celui de « Jehan Soisi ». (6)

N'oublions pas qu'alors, l'Etat-Civil n'existait pas, et que la plupart des « petites gens » étaient simplement désignés par leur prénom, suivi d'un surnom pour mieux les personnaliser.

L'emploi du mot « maire » ne doit pas étonner : dès le IX^{ème} siècle on trouve le mot « maior » utilisé pour désigner celui qui administre un village pour le compte du seigneur.

Soisy-sur-Ecole apparaît également sur le texte des pierres tombales exposées dans notre église.

Au XVII^{ème} siècle, la ferme de Limery, entre Soisy et Dannemois, est décrite comme « Seigneurie du Grand Limery, avec manoir et colombier à pied, le bois du Petit Limery, le Moulin Neuf, en tout 142 arpents de terre de charrue » (soit environ 60 hectares ; rappelons aussi que seule la noblesse avait le droit d'ériger et d'exploiter des colombiers).

Le Moulin Neuf ayant été construit à

partir de 1385, le manoir lui est sans doute antérieur ;

Le fait que ce fief relève du couvent des Célestins à Paris, fondé lui-même en 1352, semble donc conforter la « légende » d'un prieuré à cet endroit, fondation attribuable au don de Charles V mentionné plus haut.(1)

Au XVIII^{ème} siècle la seigneurie des Réaux, réduite au vieux château et à la ferme des Réaux, appartient à la famille d'Averton qui, ruinée, la cède au comte de Cély.

Toujours au XVIII^{ème} siècle, la ferme de Montaquooy est la plus importante de Soisy. Les fermiers qui l'exploitent remplissent cette charge de père en fils. (1) Il est peut-être utile de rappeler qu'un « fermier » n'est pas le propriétaire des terres. Il les exploite, et reverse à leur propriétaire un fermage, ou un loyer, convenu d'avance.

Toujours au XVIII^{ème} siècle Soisy-sur-Ecole apparaît sur la Carte dite de Cassini, relevée peu de temps avant la Révolution. (7)

On voit sur la planche concernée, les noms et symboles de « Soisy sur Ecolle » et son église, « Montaquooy », « Farmeny », le « Vieux Moulin », et « Limery », sans compter bien sûr la « R. d'Ecolle » (Rivière d'Ecolle).

Claude Alard, novembre 2009



C'est en 1930 à Neuilly-sur-Seine dans les Hauts de Seine que naît Catherine Marie-Agnès Fal de Saint Phalle. Mais c'est aux Etats-Unis qu'elle suivra sa famille à la suite d'un crack boursier.

Elle débute sa carrière artistique comme mannequin pour «Vogue», «Life» et «Elle», s'essaye même à la comédie pour un temps et com-

met d'extérioriser les démons de son passé et d'intégrer les membres du groupe des Nouveaux Réalistes comme Gérard Deschamps, César, Mimmo Rotella, Christo et Yves Klein.

En 1963, elle s'installe à Soisy sur Ecole avec son nouveau compagnon, Jean Tinguely, créateur de machines artistiques. C'est dans cette ancienne auberge située Grand Rue, face au Tabac-Presse actuel, que Niki va entamer l'exploration des thèmes de la

Niki de Saint Phalle et Soisy

Pour les amateurs d'art, on ne présente plus Niki de Saint Phalle.

Mais qui se souvient qu'elle fût un temps une habitante de Soisy ?

Elle laisse derrière elle, outre son oeuvre artistique très riche, deux maisons décorées par ses soins et quelques souvenirs dans la tête de certains Soiséens. Mais au fait, qui était Niki de Saint Phalle? Petite biographie à l'attention des profanes...



menge à peindre en 1952, tout cela sans aucune formation artistique.

Elle réalise en 1961, les Tirs, qui signeront l'entrée de Niki de Saint Phalle dans le monde de l'art et la lanceront sur la scène artistique internationale. Il s'agit de tirer à la carabine sur des tubes remplis de couleurs, qui vont éclabousser des toiles posées à cet effet. Cette performance artistique lui per-

féminité, de la maternité et des différentes représentations artistiques de la femme. Elle le fera au travers de ces Nanas, poupées grandeur nature faites de laine, de fil et de tissu, posés sur des armatures métalliques grillagées. Jusqu'à la fin elles signeront son oeuvre dans le monde entier. Elles se transformeront au fil des ans, passant de grandes à géantes et même monumentales et troquant le tissu pour du polyester. Polyester qui lui causera des troubles asthmatiques et respiratoires dus à l'inhalation de vapeurs et de poussières.

Suivront une vingtaine d'années au cours desquelles Niki de Saint Phalle va produire ses oeuvres partout dans le monde. Devenant tour à tour, architecte, scénariste, costumière et décoratrice de théâtre. Nous lui devons entre autres, la Nana monumentale du Musée Moderne de Stockholm en 1966: le public pourra rentrer à l'intérieur et trouvera un espace documentaire et une vidéothèque. En 1969 débute la construction du Cyclop à Milly-la-Forêt. Il s'agit d'une tête de cyclope géante, qui mesure 22 mètres de haut, à l'intérieur duquel se trouvent des machines et des engrenages compliqués. Il est possible de le visiter depuis 1994. Le



Golem à Jérusalem en 1971 : Sculpture géante pour enfants, symbolisant la réconciliation entre les 3 religions, juive, chrétienne et musulmane.

La même année, c'est le Maire de Soisy, Mme Edith Marmier, qui les marient.

Puis c'est la Maison du Dragon en Belgique, en 1972. L'intérieur y est organisé comme une véritable maison avec des meubles créés par Jean Tinguely. En 1978, en Italie, elle entame la construction du Jardin des Tarots. Elle mettra plus de vingt ans à l'achever. Le résultat dépassera de loin le projet initial puisque chacune des cartes les plus importantes du Tarot est représentée.

Avec Jean Tinguely, elle produira entre autres, le Cyclop à Milly-la-Forêt, la fontaine Stavinski au Centre Georges Pompidou, la fontaine de Château-Chinon et le Jardin des Tarots en Toscane.

A partir de 1983, Niki de Saint Phalle va utiliser des céramiques en plus des fragments de miroirs pour recouvrir ses oeuvres. Elle avait coutume d'expliquer ce choix de matières par le fait d'avoir habité dans une maison rempli de miroirs dans lesquels sa

mère avait l'habitude d'admirer ses plus beaux habits. De plus, cela créait un contraste avec les obscurs mécanismes cachés à l'intérieur, sous ces façades étincelantes.

Très engagée dans l'association AIDS, elle écrit et illustre un livre sur le SIDA en 1986.

Jean Tinguely meurt en 1991 et quelques années plus tard, en 1994, Niki part s'installer en Californie, à San Diego. Elle y créera un atelier qui s'occupera de la taille des miroirs, du verre et des pierres qu'elle utilise de plus en plus pour ses sculptures à la place de la peinture et qui contribue à l'expérimentation tactile de ses oeuvres par le public.

*Moi je montrerai.
Je montrerai tout.
Mon cœur, mes émotions.*

*Vert - rouge - bleu
- violet. Haine - amour
- rire -
peur - tendresse.*



En 1998, ouverture officielle du Jardin des Tarots.

Dans son enfance, lorsqu'elle vivait aux Etats-Unis, Niki a assisté à des scènes racistes. Pourtant, dès les années 60, elle crée des Nanas de toutes les couleurs et plus tard, en 1999, elle commence une série de Héros noirs, en hommage à différents personnages afro-américains tels que Miles Davis, Joséphine Baker, Louis Armstrong ou Michael Jordan. La série est dédiée à ses petits-enfants métis descendants des 2 enfants qu'elle a eus d'un premier mariage.

En 2000, elle reçoit le Prix Impérial qui équivaut au Nobel pour les Arts. Plusieurs de ses oeuvres peuvent être contemplées au Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de la ville de Nice.

Elle décède en 2002.

Florence Petitjean. Décembre 2009

Les activités

du Centre Communal d'Action Sociale

18



AUX PORTES DE L'AUTOMNE

Le samedi 3 octobre, dans le salon de la Résidence Rousseau des Réaux, nos aînés se sont retrouvés pour un goûter festif offert par le CCAS et la Municipalité.

Le trio Yves Batisse et ses musiciens a animé cet après-midi sur le thème de la belle époque. Toutes ces chansons ont réveillé bien des souvenirs au sein de chaque génération, et entraînés par l'orchestre, c'est, tous en chœur, que les refrains ont été repris.

Un très bon moment de convivialité partagé.

SORTIE DE DECEMBRE

La traditionnelle sortie de fin d'année organisée par le CCAS et la Municipalité s'est déroulée le vendredi 11 décembre 2009 au cabaret LA NOUBA, établissement situé dans l'Yonne, dans un cadre un peu champêtre, où un repas nous a été servi, suivi d'un spectacle animé par deux danseuses talentueuses.

A l'issue de cette journée festive, nous sommes chacun repartis avec une dinde fermière de Noël offerte par la Noubas, et, je peux vous dire qu'elle est délicieuse, je l'ai goûtée !

Danièle Caillette, janvier 2010.



COLIS DE NOEL

La distribution des colis de Noël à nos Anciens a été organisée par le CCAS le samedi 19 décembre 2009.

Plus de 150 colis ont été remis.

Les premiers colis ont été distribués le matin en Mairie autour du verre de l'amitié et quelques friandises.

L'après-midi, la distribution a continué aux Réaux : le goûter préparé et servi par l'équipe du CCAS a été très apprécié.

Les températures très fraîches et les conditions neigeuses ont contribué à l'ambiance festive de préparation des fêtes de fin d'année et à la bonne humeur partagée tout au long de la journée.



Verglas, neige et traitement



Dans le domaine routier, le salage est l'action de répandre un mélange de saumure et de sel sur la chaussée afin de faire fondre la pellicule de glace ou de neige compactée. (la saumure est de l'eau dans laquelle du sel est présent en très grande concentration)

Le salage avec de la saumure permet par exemple, de passer de 25 à 10g de sel/m² pour un salage préventif et de 40 à 15g de sel/m² pour un curatif neige ou verglas. Cette technique du saumurage se révèle plus efficace, plus économique et moins polluante que le salage simple. La réactivité de la saumure est plus rapide sur la chaussée, ce qui rend possible un traitement préventif sur une chaussée sèche et froide. En effet, le simple salage est inutile dans ce cas, car les grains de sel sont dispersés et rejetés dans les caniveaux par le passage des véhicules.

Au-delà de ses incidences sur l'environnement, le sel accélère la corrosion des ouvrages d'art et des carrosseries et participe à la dégradation des chaussées. C'est pourquoi les dosages au plus juste des quantités de sel répandues, et les techniques de salage des chaussées se sont développés vers l'alliance du mélange de saumure et de sel : «SALEZ MOINS, SALEZ MIEUX !»

Le salage peut être réalisé :

- avant la formation de la pellicule de glace pour empêcher la formation de celle-ci, on parle alors de traitement préventif,
- après l'apparition de la glace ou de

la neige durcie, on parle alors de traitement curatif.

En cas de traitement sur une couche neigeuse, l'action du trafic est nécessaire pour brasser la saumure sur la masse neigeuse. La conséquence immédiate est qu'on ne doit pas saler une route enneigée où il n'y a pas de trafic, sinon, la neige recouvre le salage qui reste sans effet.

D'autre part, la saumure répandue va se diluer rapidement par l'apport d'eau provenant de la fonte de la glace ou de la neige traitée et de l'humidité de l'air. Son action est donc limitée dans le temps.

Lorsqu'il fait très froid, il n'y a pas lieu de faire un traitement curatif de la neige par salage : le chlorure de sodium perd de son efficacité à partir de -8°C.

Le traitement essentiel au déneigement est le raclage : on ne traite pas la neige pour la faire fondre mais pour éviter que le trafic ne la rende compacte et glissante.

Le raclage est mis en œuvre dans les voies de circulation qui permettent le passage des engins équipés pour racler.

L'étroitesse de certaines rues de notre village et/ou le stationnement sur la voirie nous obligent à combiner le passage du tracteur de notre commune équipé d'une lame de déneigement et d'un petit véhicule de salage de la société TPS.

Ce partenariat efficace, la disponibilité de nos agents ont permis d'assurer la

sûreté et la commodité du passage des véhicules et des piétons dans les rues et sur la place.

Efficacité et disponibilité de nos agents qui devaient aussi déneiger les abords de la Mairie, de la poste, des écoles et des cours, pour permettre un accès sécurisé aux classes avant l'heure d'ouverture.

Le Conseil Général de l'Essonne mobilise des engins de salage pour l'entretien des routes départementales (dont celles qui traversent notre village) : des contrats négociés avec des entreprises disposant de matériels détaillent les circuits de salage et les conditions d'intervention en astreinte, selon les zones enneigées ou gelées.

En ce qui concerne les trottoirs, il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de prendre des précautions en cas de verglas ou de neige afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute.

En cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier. Il est bien sûr possible d'entasser la neige en bordure de la chaussée, de façon à faciliter l'enlèvement et à ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux.

*Cécile Guyot, janvier 2010
Merci à Nicolas Collet pour son aide à la rédaction de cet article.*

PNR

Valorisation artistique du plateau de Mondeville-

20

Monsieur Florian Rivoal, chargé de mission au PNR nous explique l'observatoire photographique des paysages du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et sa valorisation artistique. Merci infiniment pour son aide.

Les objectifs premiers : à quoi sert l'observatoire des paysages du Parc ?

A la suite de la réalisation de chartes paysagères sur les différents ensembles paysagers du Parc Naturel Régional du Gâtinais français, un observatoire photographique des paysages a été mis en place. L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage ; il a également pour objectif de sensibiliser les élus et les habitants à leur territoire.

L'actualité de l'observatoire

Depuis fin 2008, tous les points de l'observatoire ont été marqués physiquement par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain).

Des paysages et des artistes... Un outil vivant.

Pour information, une manifestation est prévue à Soisy sur Ecole le 25 septembre 2009, aux alentours de la borne qui se trouve entre la ferme de Frémigny et l'entrée sud, sud-ouest du village. Cette borne, qui fait pourtant partie de l'entité de la Vallée de l'école et du Rebais, est à la limite de l'entité du plateau de Mondeville-Videlles. Elle sera choisie comme point d'observation du paysage, avec positionnement éphémère de la fameuse capsule et comme point de ralliement d'une randonnée pédestre ou en VTT. Retenez cette date !

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique est actuellement développé, en partenariat avec Artel 91, l'association de coopération culturelle du département de l'Essonne.

Pour l'année 2009/2010, l'entité paysagère du Plateau de Mondeville-Videlles été retenue pour accueillir le projet artistique d'Edouard Sautai, artiste plasticien. Les communes concernées par cette entité sont : Baulne, Boutigny-sur-Essonne, Champcueil, Dannemois, La Ferté-Alais, Guigneville-sur-Essonne, Moigny-sur-Ecole, Mondeville, Soisy-sur-Ecole, Videlles. En s'inspirant des paysages locaux qu'offre



l'observatoire photographique, Edouard Sautai propose d'associer les habitants du plateau de Mondeville-Videlles, au travers de plusieurs rendez-vous.

- ▶ Le travail va prochainement commencer avec les écoles primaires qui désiraient être associées, sous forme d'ateliers pratiques de fabrication et d'utilisation d'outils pour observer le paysage.
- ▶ Les habitants seront conviés à participer à des manifestations et des périodes de restitution entre les mois de mai et d'octobre : ateliers et/ou concours photographiques, "capsule d'observation du paysage" mobile et éphémère, présentation des productions des élèves et initiation, balades et lecture du paysage autour des bornes de l'observatoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous rendre sur le site Internet du Parc ou sur les 2 liens suivants proposés par l'artiste :

- ▶ site d'Edouard Sautai : <http://www.edouardsautai.com/> (onglet « l'observatoire du plateau »)
- ▶ blog du présent projet : <http://observatoireduplateau.blogspot.com/>



ORDURES MENAGERES

Collecte des Poubelles

Depuis le 1^{er} janvier 2010, comme vous en avez été informé, le SIROM a choisi Europe Services Déchets pour la collecte des O.M. et J.R.M (ordures ménagères résiduelles et journaux, revues, magazines)

21

Ramassage des encombrants

Il a été rétabli deux fois par an, pour satisfaire à une demande de la population. Les déchets seront traités et non enfouis comme par le passé. Le Syndicat restera votre interlocuteur privilégié au numéro de téléphone suivant : 01 64 99 31 81

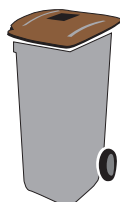
Enfouissements des containers

La mise en place des nouveaux containers pour la collecte du verre s'effectuera au 1^{er} trimestre 2010 dans le quartier de l'ancienne gare. Inutile de rappeler que cette modernisation sera bénéfique pour les habitants, en terme de salubrité et de bruit, sans parler du côté esthétique qui apporte une note soignée à l'entrée du village. Nous remercions particulièrement le Parc Naturel du Gâtinais français pour son aide financière, sans laquelle, ce changement coûteux serait passé au second plan.

Le ramassage des ordures ménagères

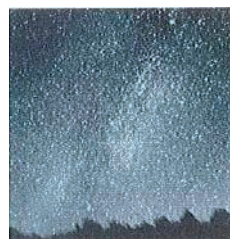
Nous rappelons que les containers ne doivent être placés sur les trottoirs que la veille des ramassages et rentrés le soir.

Le lundi matin : ordures ménagères



Le jeudi matin





Ciel en 1950 (source Joe Roberts)



Ciel en 2002 (source Joe Roberts)

Quand il y aura des étoiles ?

22 Nous faisons tous attention individuellement, depuis un bon moment, à dépenser moins d'énergie; pour nos factures, bien entendu, mais aussi, en pensant un peu plus qu'auparavant, à ce que nous allons léguer à nos enfants.

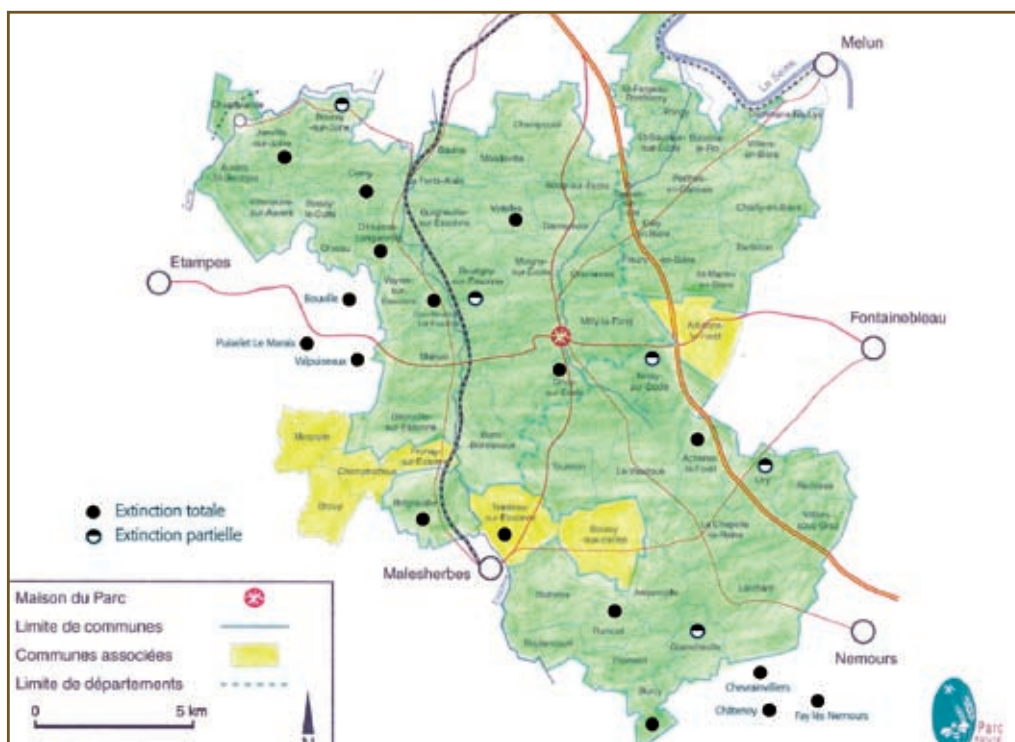
Mais sommes-nous tout à fait conscients, que nous bénéficions parfois collectivement, de beaucoup plus d'énergie que nécessaire ?

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français a lancé cet automne, une grande réflexion sur l'éclairage public. Parlant bien sûr de réduire la consommation énergétique, avec du matériel mieux adapté et des comportements citoyens, mais aussi de réduire la pollution lumineuse.

Éclairer moins et surtout mieux.

Alertés par nos astronomes, de nombreux scientifiques se sont penchés sur la question que le ciel était trop éclairé. Il y a des endroits où l'on distingue peu, voire pas les étoiles, et quasiment plus la voie lactée. Ce phénomène a des incidences particulièrement importantes et vérifiées sur les espèces animales (reproduction, modification des comportements, disparition d'espèces, etc...), et sur le comportement humain (trop de lumière perturbe le sommeil, engendre des troubles de l'humeur et du comportement, etc...).

Constatations qui ne peuvent laisser indifférent l'habitant d'un Parc Naturel. Aussi, une attention et une exigence toutes particulières seront portées à toute nouvelle installation d'éclairage public (un cahier des charges est à l'étude, préconisant des lanternes suffisamment espacées avec des ampoules adaptées, produisant faisceaux dirigés vers le bas, grâce à des miroirs



ovoides, pour nous éclairer mieux et moins éclairer le ciel !

Instinctivement la peur du noir nous a souvent conduits à exagérer les zones éclairées.

Peut-être pourrions-nous commencer à examiner les pistes possibles, pour à la fois économiser l'énergie et limiter cette pollution lumineuse néfaste, sans pour cela nuire à notre cadre de vie ?

Des expériences ont été menées au sein de quelques communes du Parc et les constats sont les suivants :

- Plus une zone est éclairée et plus les automobilistes augmentent leur vitesse ; ce qui accroît le risque d'accidents la nuit.
- Il n'y a pas eu plus d'agressions, ni d'accidents dans les zones peu ou pas éclairées de ces communes.
- On n'a pas vraiment besoin de conserver un éclairage de la même in-

intensité toute la nuit (la tranche horaire 1h-5h du matin est quasiment déserte en milieu rural).

■ L'extinction ou la modulation des éclairages au cours d'une tranche horaire définie la nuit, sont des économies directes non négligeables pour la Commune.

Une conférence très complète sur le sujet, animée par Pierre Brunet, de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, a réuni tous les élus du Parc le 19 octobre 2009.

Au niveau de la Commune, la réflexion est engagée. Affaire à suivre...

Sylvie Chappot, janvier 2010

**NOTEZ BIEN LA DATE
DU 11 AVRIL 2009 :
PROCHAIN RENDEZ-VOUS
ESSONNE VERTE -
ESSONNE PROPRE !**
en partenariat avec l'Association
« Vivre à Soisy »



MARSSE

Motard Association Randonnée Soisy Sur Ecole



« Quand on partait de bon matin, Quand on partait sur les chemins, A motocyclette... »

C'était ce week-end de Pentecôte, destination Normandie vers la Suisse Normande.

Nous nous sommes retrouvés comme d'habitude sur la place de la Gare le dimanche matin à Soisy : 9 motos et 1 voiture.

Le soleil pointe ses rayons pour nous inviter à partir. Nous terminons de remplir le coffre de la voiture des indispensables et nous partons à l'heure. Même ce dimanche matin, y'a encore pas mal de parisiens à vouloir aussi profiter du beau temps de ce long week-end. Mais nous avons pu tester la voie réservée aux deux roues sur l'A13. Ah pour info, cette voie est équipée du télépéage pour la classe 5.

Sortie à Evreux pour se détendre et boire un p'tit café.

Arrivés à Cabourg, toujours autant de monde (avons-nous choisi la bonne destination pour ce WE-là ?...). La route principale (où se trouve d'ailleurs le restau) est fermée à la circulation pour cause d'exposition de véhicules anciens d'où des barrières en tout sens. Et en plus, notre éclaircur a perdu

la moitié de son groupe aux feux ! Et là, pagaille : qui est où ? « Bonjour, M'sieur l'agent : elle est où l'Avenue de la Mer ? – Vous êtes dedans ! ». Bon déjà premier bon point. Ensuite trouver à se garer. Les premiers ont choisi la place de la Mairie et d'autres, plus joueurs, devant le Casino. Nous nous retrouvons devant le restaurant avec 1 heure de décalage par rapport à ce qui était prévu, et notre table réservée est déjà prise !!...

Allez, un petit tour au front de mer, le long des belles maisons typées, pour se remettre de tout cela. Et là encore : beaucoup de personnes en ballade et aussi dans l'eau (doit pas être très chaude à cette saison).

Nous reprenons la route direction Clécy pour rejoindre le gîte. Il se trouve tout en hauteur avec en contrebas l'Orne. Nous nous installons dans les chambres et commençons à nous détendre, tout comme les motos qui resteront au parking pour ce soir.

Après une nuit réparatrice, nous reprenons la route et attaquons les « montagnes » de la fameuse Suisse Normande. Une vraie rupture par rapport au paysage de la veille. Nous découvrons des vallées encaissées, des monts verdoyants et per-

sonne sur la route. Seuls ! LE PIED.

Nous nous arrêtons à la Roche d'Oètre, belvédère surplombant de plus de cent mètres les gorges de la Rouvre. Pour ceux qui n'ont pas le vertige, c'est l'occasion de faire des belles photos car nous avons le beau temps avec nous, même si nous avons traversé des nappes de brouillard avant d'y arriver.

Nous repartons et longeons l'Orne avec ses cascades et ses barrages. Plus loin, nous nous arrêtons au haras du Pin, après Argentan. dommage que le temps nous fasse encore une fois défaut pour le visiter car le lieu est magnifique.

Nous continuons notre chemin pour nous arrêter à l'extérieur de Dreux, pour déguster une pizza ou des pâtes. Installation sur la ter-

rasse pour profiter de ce soleil qui nous a toujours accompagnés depuis notre départ. Discussion autour du chemin du retour. Nous faisons le choix de prendre les routes buissonnières plutôt que l'autoroute sûrement très chargée par les retours de ce WE de 3 beaux jours.

A Etampes, nous faisons une pause. Certains profitent de cet arrêt pour échanger leur moto : la Duke de KTM contre la Multistrada de DUCATI – noir contre rouge...

Dernier arrêt à Milly-la-Forêt avant de nous quitter. On s'installe à côté de l'office de tourisme. Il fait toujours chaud, et soudain, c'est le déluge complet ! Et oui, comme l'année dernière, notre sortie se termine par un bel orage. Mais là, nous étions protégés par l'auvent du bar et non sur les motos.



Association Les amis de Soisy

24 **L'Assemblée Générale des Amis de Soisy s'est tenue le lundi 16 novembre 2009 au foyer communal de Soisy sur Ecole.**

Un nouveau bureau a été nommé avec à sa tête M. Alain Béguec, Président.

Des projets sont à l'étude, mais d'ores et déjà voici le programme des prochaines manifestations :

- 28 Février : Concours de belote.
- Mars : Sortie théâtre.
- 10 Avril : Pour les enfants de 3 à 10 ans chasse aux œufs de Pâques.
- 24 Avril : Repas dansant à St.Germain.
- Mai : Concours de pêche.
- Mai du 8 au 15 : Séjour en Corse Club Bel Ambra (840 € en pension complète dont 30% à l'inscription)
- 21 Juin : Fête de la musique et repas.
- 19 Septembre : Vide grenier avec exposition vieilles voitures.
- 20 Novembre : Moules frites.
- 12 Décembre : Marché de Noël.

Rendons hommage à M. Jean Boulat, fondateur de l'association et président depuis 33 années, qui ne souhaitait pas se représenter.

Nous le remercions très chaleureusement pour tous les bons moments qu'il a su nous faire partager grâce à son dynamisme, son esprit d'entreprise, son courage et surtout son temps qu'il a donné sans compter.

C'est avec émotion que notre pensée se tourne vers « Mathilde » son épouse organisatrice de toutes les festivités et s'adonnant à toutes les tâches avec dévouement et générosité.

Elle restera l'égérie des Amis de Soisy.



OUVERTURE D'UNE SECTION JUDO À SOISY-SUR-ÉCOLE

Depuis le 18 novembre, le club de judo maissois à ouvert une section destinée aux enfants à partir de 4-5 ans

Rejoignez-nous tous les mercredis de 16 à 17 h sur les tatamis de la salle des sports de Soisy-sur-Ecole (face aux terrains de foot et de tennis)

Pour tous renseignements : 06 88 03 08 11

Passion

Portrait de Thomas Viette : Du



Tout a commencé, il y a quelques années, à l'époque où les longues journées de vacances avec les copains, se consomment au guidon des motos et mobylettes, avec il faut bien l'avouer quelques joyeuses pétarades !

Thomas se tourne alors, un peu plus sérieusement vers sa passion des sports mécaniques.

Malheureusement, chacun sait que pour évoluer dans ce sport, ...il faut de l'argent.

Rassemblant alors tout le courage que lui don-

Les activités

aux Réaux



Ce 14 janvier, l'Association des Locataires ALO2R a invité les Résidents des Réaux à venir partager la « Galette de l'Amitié » dans le bâtiment Corot.

La Direction de l'établissement a répondu à nos invitations, comme une délégation de la Municipalité. Nous profitons de cette occasion pour remercier Mr le Maire ainsi que son équipe de la distribution des colis de Noël au cours d'un agréable goûter.

Cet après-midi, pour ouvrir cette rencontre, notre Président a présenté ses vœux en souhaitant que, pour le bien de

Après-midi récréatif aux Réaux autour de la Galette

Tous, le domaine puisse connaître encore des heures paisibles auxquelles chacun de nous aspire. 25

La présence de nombre de propriétaires ensemble avec les locataires a comblé le Comité ALO2R.

Nos hôtes nombreux ont assuré la réussite de cette rencontre placée sous le signe de la galette. La bonne humeur était de rigueur. Les bons mots et les rires n'ont pas manqué, autant de récompenses pour les organisateurs. Merci au personnel pour leur précieuse aide et contribution. Il nous reste à souhaiter la tenue d'autres réunions aussi festives.

Voir votre plaisir et votre bonne humeur nous a fait chaud au cœur...

En vous renouvelant tous ses vœux pour 2010, le Comité d'ALO2R vous dit : A bientôt !

Pour le Comité de Direction, Madame LORENZ.

rêve à la réalité pour ce jeune Soiséen, passionné d'automobile !



« Ce que j'aime dans ce sport, c'est l'ambiance conviviale qui y règne. Tous les concurrents s'aident dans les stands et le résultat se fait ensuite sur la piste. »

ne sa grande motivation, il décide en 2007 de se rapprocher du club JTT de Chevannes, et participe à l'assistance mécanique de voitures 4x4 au 24h de France. A force de persévérance et de travail, il réussit en 2009, à rassembler un petit budget et à concrétiser son rêve... piloter une voiture de course !

Il prend le départ de cette épreuve au volant d'une Range Rover, soutenu par son entourage et ses parents.

Après quelques belles parties de mécanique au milieu de la nuit, la récompense est au bout de ces 24h :

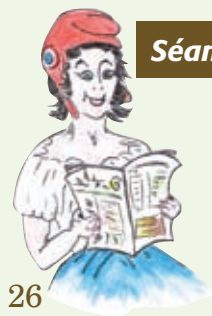
drapeau à damiers et 60^{ème} place sur 110 voitures au départ.

Ce bel exemple devrait faire des émules parmi notre jeune population. Volonté et Persévérance conduisent tous les passionnés à concrétiser leur rêve.

Encore bravo à Thomas !

Nous lui souhaitons beaucoup de bons résultats pour les années à venir

Christian Cartier, janvier 2010



26

Séance du 7 juillet 2009

TARIF PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

Restaurant scolaire :

Augmentation des tarifs de la société Yvelines restauration, fournisseur des repas du restaurant scolaire de 1.2%, au 1^{er} septembre 2009.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ces services périscolaires sont déficitaires depuis leur ouverture et qu'il conviendrait d'appliquer de nouveaux tarifs pour combler en partie ce déficit.

(Cette décision a été revue lors de la rentrée de septembre-voir séance suivante).

Etude surveillée :

tarif TTC : 3.00 €/enfant/jour. (Le coût incluant le goûter par nos soins).

Garderie :

Matin : 2.10 €/enfant/jour.

Soir : 4.20 €/enfant/jour. (Le coût incluant le goûter par nos soins).

Matin et Soir : 6.16 €/enfant/jour. (Le coût incluant le goûter par nos soins).

MISE EN PLACE D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer sur les zones urbaines et les zones à urbaniser, figurant au Plan d'Occupation des Sols approuvé le 24 février 1986 un droit de préemption urbain.

(En cas de vente d'un bien sur la commune, le notaire du vendeur en informe la Mairie. Si un projet lié à un intérêt communal est en cours et antérieur à la vente, la commune peut préempter ce bien).

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE

Suppression d'un poste d'agent administratif 2^{ème} classe qui devient, suite à concours 1^{ère} classe et création du poste d'agent administratif 1^{ère} classe correspondant.

INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Arrêté de la préfecture : l'indemnité représentative de logement due aux ins-

tituteurs titulaires attachés aux écoles publiques des communes, est fixée à 2751.00 € pour l'année 2008 et majorée de 25%, soit 3438.75 € pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant à charge.

Participation communale mensuelle : 57.31 €, par instituteur bénéficiant de la majoration de 25% (marié ou célibataire avec enfant à charge)

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapport 2008 établi par la société VEO-LIA EAU (Responsable du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.)

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 481 habitations et est composé de 8 kms de collecteurs et de 3 postes de refoulement.

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration, sise à Soisy sur Ecole et le rejet de l'eau traitée se fait dans la rivière l'Ecole.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 178.79€ (sur la base du 1^{er} janvier 2009, toutes taxes comprises), soit en moyenne 1.49€/m³.

QUESTIONS DIVERSES

Participation de la Commune avec le PNR au projet d'intégration du bâti contemporain

Comment intégrer l'architecture moderne et les nouveaux matériaux au bâti existant dans un souci de développement durable ?

Séance du 3 novembre 2009

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE AU 1^{er} JANVIER 2010 (revus à la rentrée 2009)

Pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire

- 5.25 Euros, par enfant et par repas

- 4.38 Euros pour le 2^{ème} enfant de la même famille

- 4.08 Euros pour le 3^{ème} enfant et suivants de la même famille.

Monsieur le Maire rappelle que malgré la hausse applicable au 1^{er} janvier 2010, ce service restera encore déficitaire.

UTILISATION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY

Convention passée avec la Mairie de Saint Fargeau Pontierry pour l'utilisation de leur piscine municipale, par les élèves de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2009/2010, le prix forfaitaire s'élève à 91.25 euros la séance.

DELEGATION DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

Pour la durée de son mandat, Monsieur le Maire se voit confier la délégation d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.123.3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT - CREATION DU SPANC, DECLARATION DE LA STATION D'EPURATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Obligation de réaliser un schéma directeur d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sur l'ensemble de la commune avec la création du SPANC et la régularisation de l'existence de la station d'épuration : zonage (identification des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif), dossier de déclaration de l'existence de la station d'épuration (construite en 1989), diagnostic du réseau et des branchements existants, plans sur la structure actuelle du réseau d'assainissement à partir des plans établis par l'exploitant, mise à jour du programme hiérarchisé des travaux

Le montant global de cette étude est de 55 000 € H.T.

Financement prévisionnel avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et une subvention du Département de l'Essonne.

A la charge de la commune : 11 000 €

REMEMBREMENT DE MONDEVILLE - VIDELLES

Redressement de limites entre les communes de Soisy-sur-Ecole d'une part, et Mondeville et Videlles d'autre part pour obtenir un découpage communal compatible avec la nouvelle division parcellaire.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Attribution d'une indemnité de conseil à taux plein pour une prestation globale d'assistance en matière financière, budgétaire et économique assurée par le receveur. Ce montant sera fonction de la moyenne des dépenses budgétaires réelles des 3 derniers exercices clos sur la base du tarif réglementaire.

SOLLICITATION D'UNE RESERVE PARLEMENTAIRE AUPRES DE MONSIEUR LE SENATEUR SERGE DASSAULT ET DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

Sollicitation d'une réserve parlementaire auprès de Mr le Sénateur Serge Dassault, d'un montant de 60 000€ pour aider à l'acquisition du presbytère, édifice construit en 1906 et destiné à abriter le futur centre culturel communal.

Demande au Conseil Général d'une subvention de 9000 € TTC pour la réalisation d'une étude diagnostic du presbytère (subvention départementale pour la restauration du patrimoine bâti.) Cette étude donnera une valeur architecturale au bâtiment qui n'est pas classé. Cette demande de subvention permettra d'obtenir auprès du Conseil Général et du Conseil Régional d'autres subventions pour les travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Inscription au budget de la manifestation culturelle appelée « Concerts de poche ». Des subventions seront demandées au PNR et au Département.

Dans le souci de développement durable, une réflexion doit avoir lieu sur l'opportunité de procéder à l'extinction des candélabres au cours de la nuit ou d'un candélabre sur 2.

Acquisition de 2 défibrillateurs. Un appareil sera à disposition dans l'enceinte

du stade et l'emplacement du deuxième n'est pas encore validé

Séance du 21 décembre 2009

REALISATION D'UN EMPRUNT

Décision de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Ile de France Paris un prêt de 300 000 € pour pouvoir procéder aux réalisations prévues au budget voté en mars 2009 (notamment l'acquisition du presbytère et du terrain des Réaux pour l'implantation de la maison d'aide à la personne.)

MODIFICATION DU COULOIR AERIEN D'ORLY FACE A L'EST

Motion, adoptée à la majorité, pour apporter notre contribution à l'ensemble des élus qui d'une même voix ont affirmé leur opposition au projet de modification du couloir aérien et pour s'élever contre l'absence de consultation préalable des élus concernés (nombre restreint de communes retenues par l'enquête). Mr le Sénateur Serge Dassault avait pris l'engagement de relayer notre opposition auprès du Président de la République, ce qui a été fait.

Monsieur le Maire explique que l'impact pour notre commune sera le vol des avions à une plus haute altitude mais considérant que SOISY SUR ECOLE est située dans le Parc Naturel régional du Gâtinais français et qu'elle n'a pas été consultée par l'enquête publique, nous devons exprimer notre solidarité avec les autres communes.

CONVENTION AVEC LA POSTE

Le bureau de poste devrait connaître une nouvelle réduction de son temps d'ouverture, voire une fermeture d'ici la fin de l'année 2010 : les fréquentations annuelles sont insuffisantes pour que le bureau de poste soit rentable (26 000 personnes alors qu'il en faudrait 40 000).

Une convention est proposée par la Poste en vue de la création d'une agence postale communale. Le service serait identique à celui proposé par la Poste : envois postaux et recommandés, délivrance de 300 € par semaine par usager. Le service à la population serait amélioré puisque les jours et horaires d'ouverture seraient ceux de la Mairie.

AVENANT AU CONTRAT D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VEOLIA assurait auparavant l'acheminement de l'eau potable et le traitement des eaux usées mais depuis le 1^{er} juillet 2009, la Nantaise des Eaux a repris le transport de l'eau potable et la facturation.

VEOLIA demande de revoir ses coûts fixes pour indemniser l'autre prestataire. Au final, le consommateur payera une partie fixe de 11.43€ H.T. par semestre au lieu de 9.43€ H.T., ce qui fait un surcoût de 2.00€ H.T. par semestre. Par contre, Monsieur GRIGIS précise que parallèlement le prix de l'eau potable a baissé d'environ 20% à partir du 1^{er} juillet 2009

ATESAT – Renouvellement de la Convention

Signature de la nouvelle convention ATE-SAT (service public de proximité qui apporte une assistance technique aux Collectivités locales dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat). Mr le Maire précise que ce service a déjà été sollicité pour la procédure de marché d'entretien de voirie et de travaux courants sur l'ensemble de la commune passée en juin 2009.

ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS

Devant l'obligation pour toutes les collectivités d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, sollicitation du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel Régional du Gâtinais français, pour la réalisation d'un diagnostic communal d'accessibilité, initiant ainsi la mise en oeuvre de son Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, conformément aux directives.

QUESTIONS DIVERSES

Le « Concert de poche » aura lieu le 8 mai 2010. C'est le quatuor de Modigliani qui se produira à l'église Saint Agnan (9€ la place).

Décisions

- Contrat passé avec la SMACL (prise en charge de l'assurance du personnel communal)
- Contrat passé avec la société SEGILOG

(prise en charge de la vente de matériel informatique, conception et mise à disposition de logiciels, maintenance de ces logiciels et formation du personnel à l'utilisation de ceux-ci)

- Contrat passé avec l'association assistance 24/24 transports animaliers (prise en charge des animaux blessés ou errants de la commune)

28

Valorisation artistique de l'observatoire photographique des paysages du PNR du Gâtinais français.

Edouard Sautai artiste plasticien va travailler sur ce projet (Voir encart environnement)

Séance du 8 février 2010

DGE 2010

demande de subventions

Aménagement de l'accessibilité des abords de la Mairie aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de la loi du 11 février 2005 : Le projet est la création d'une rampe d'accès à la Mairie.

Estimation du coût de l'opération HT : 22 500€

Inscription de la Commune au titre de la DGE Programmation 2010, afin d'obtenir une aide financière de l'Etat de 60% pour cet aménagement.

A la Charge de la Commune : 9 000€

Cette opération est portée au budget 2010. La durée des travaux est d'environ 2 mois. La période des vacances scolaires d'été serait la plus judicieuse pour les exécuter.

MISE EN CONFORMITÉ DU CANAL DE COMPTAGE A LA STATION D'ÉPURATION

La commune a défini un programme de travaux afin de remettre aux normes le système de comptage pour l'auto surveillance, conformément à la loi.

La station se propose de revoir le système de comptage des volumes.

L'aménagement futur sera réalisé afin d'assurer une protection contre les inondations de la station lors d'épisodes pluvieux importants. Il est prévu la création d'un poste de relèvement à l'entrée pour mieux gérer ces volumes à traiter.

Montant des travaux : 31 249€ H.T. Cette dépense peut être financée avec la participation de l'agence de l'Eau Seine

Normandie (40%) et celle de l'agence du Conseil Général (20%) qui seront sollicités.

Part restant à la charge de la commune (40%) : 12 499.60€

ASSISTANCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE GESTION DE L'EAU

La commune est dans l'obligation de passer une convention avec le département, d'où la sollicitation de l'assistance technique départementale dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif pour une durée de 4 ans.

Cette assistance technique est soumise à une rémunération de 0.20€ par habitant par an (Assainissement) avec un seuil de perception fixé à 500 habitants.

Cette dépense de 278€ pour l'année 2010, sera imputée au chapitre 011 article 622 du budget communal Assainissement.

Cette assistance technique nous aidera dans l'élaboration du schéma directeur et du SPANC.

ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'ESSONNE (CAUE) 2010

Le coût annuel de l'adhésion est fixé à 200 euros

Cette association à laquelle adhère la commune depuis mars 2007, a été mise en place par le Conseil Général avec pour objectifs de développer l'information dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, de promouvoir et d'accompagner les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement local et de participer à la solidarité entre collectivités territoriales.

Cette association nous aidera pour le passage de notre POS en PLU.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ère} CLASSE

Un agent communal à Soisy sur Ecole a au moins 6 ans de service effectif dans le cadre de son emploi et a atteint le 5^{ème} échelon. Il peut donc être promu au grade supérieur. Par conséquent, le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe qu'il occupait, doit être supprimé et il convient de créer un nouveau poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

REGIME INDEMNITAIRE 2010

Adoption par le Conseil Municipal du régime indemnitaire concernant les agents de la commune.

Ce régime met en évidence pour chaque cadre d'emplois les primes auxquelles peuvent prétendre les agents communaux.

Ces indemnités ne sont pas attribuées automatiquement, elles sont octroyées par le Maire en fonction des responsabilités, des sujétions et la manière de servir de chaque agent.

DEPOT DE DOSSIER POUR UNE ECOLE NUMERIQUE RURALE - PLAN DE FINANCEMENT

Un courrier de l'inspection académique de l'Essonne, rend notre commune éligible au Plan de Relance dans le cadre de l'Ecole Numérique Rurale.

Notre commune maintient sa candidature dans la seconde vague de ce plan.

Cet investissement de 11 179.54€ H.T. (8 postes informatiques, 1 poste informatique pour l'enseignant et un tableau blanc interactif), peut être financée avec la participation de l'inspection académique que nous sollicitons.

Part restant à la charge de la commune: 2 235.90€

SITE INTERNET

La société, Réseau des Communes, créatrice de notre site Internet, a rencontré de graves problèmes financiers.

Grâce à une mutualisation de toutes les communes concernées, les communes pourront poursuivre leur collaboration avec cette entreprise, en achetant chacune son site internet. Le Maire prend cette décision.

Cession de droits : 900€ T.T.C

Contrat de maintenance : offert pour l'année 2010, et 406.60€ T.T.C. à partir de l'année 2011.

Le contrat prend effet pour une durée de 2 ans à compter de la date de signature.

QUESTIONS DIVERSES

- Le S.I.A.R.E (syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Ecole) nous informe, en ce qui concerne la prise en charge des coûts de réparation des dégâts causés aux berges de la rivière par les ragondins.

- Un spectacle d'opérette aura lieu aux Réaux le dimanche 18 avril 2010.

Le Verger des Challoys



Jacqueline LEGRAND
Producteur

Chemin pavé de Milly-la-Forêt
BEAUVAIS - RD 948
91750 - CHAMPCUEIL

Tél. : 01 64 98 01 96
Fax : 01 64 98 50 82

*Le Verger à votre
service*

Sur le marché de
Corbell-Essonnes
le mardi, vendredi et
dimanche
Sur le marché de
Milly-la-Forêt
le jeudi après midi
Au verger

Tous les jours sauf
mardi

L'hiver
de 10 h à 12h
et de 15h
à 18h30
l'été de 10h
à 12h00
et de 16h à 19h



Cueillette en libre-service

**de pommes
de fin août
à fin octobre**

Renseignez-vous
au magasin

**Nous produisons
au Verger des Fruits
et Légumes issus de
la culture raisonnée.**

Pour faire paraître
votre publicité
dans ce bulletin
prendre contact avec
la Mairie
de Soisy-sur-Ecole
01 64 98 00 01

**ENTREPRISE
TOUS
CORPS
D' ETAT**

MM. COLAVOLPE

18 bis, rue des Fourneaux 91840 SOISY-SUR-ECOLE
SARL AU CAPITAL DE 50 000 F - SIRET 380 879 999 00015 - RM 91 - APE 4544

ALPHABAE
MIROITERIE

- VERANDA MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC
- MIROITERIE VITRERIE REMPLACEMENT DE CASSE
- AGENCEMENT DE MAGASINS VOILETS ROULANTS
- RIDEAUX MÉTALLIQUES STORES DÉCORATIF

JEAN-PIERRE CHEVIN

ALPHABAE chemin de la Garièvre 91840 Soisy s/ Ecole. Tél : 01 64 98 41 51 Fax : 01 64 98 09 61 alphabae@wanadoo.fr
EURL au capital de 7025 € APE 4544 Siret 442 999 660 00016

Netto
Hard Discount Alimentaire

**UN BESOIN = UN PRODUIT
DONC MOINS DE TENTATIONS**

OUVERTURE
Lundi à samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
Fermé le dimanche

Z.A. du Chenêt (entre Milly et Maise)
91490 MILLY-LA-FORÊT) 01 64 98 48 48

BARTHEL
*ETUDE - CONSEIL
RÉALISATION - ENTRETIEN*

Entreprise **TOUT VOTRE JARDIN**

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 40 82
Portable : 06 60 27 84 54



Directeur de publication : Henri Boulat

Comité de Rédaction Claude Alard, Philippe Berthon, Danièle Caillette, Christian Cartier, Sylvie Chappot, Gilbert Fischer, Cécile Guyot, Chantal Schiro, Maurice Lubczanski, et la collaboration extérieure de Mme Florence Petitjean..

Crédit photos : Christian Cartier, Sylvie Chappot, Cécile Guyot.

Impression LVRI – www.lvri.fr - Tirage : 900 exemplaires

© Reproduction interdite sauf autorisation



Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :

Terrassements, Voiries, Assainissement.

Location de matériel

36, rue de La Ferté Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. 01 64 98 03 83

e-mail : tpsoisy@wanadoo.fr

Verrerie d'Art de Soisy-sur-Ecole



Boules
d'escalier
Mangeoires
pour les
oiseaux
Bijoux irisés
chaînes argent
Et nombreuses
créations dans
nos collections

Visite libre

Le Moulin des Noues - BP2
91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 00 03

Nouveau site
internet :

www.verrerie-soisy.fr



Les Mousquetaires

Lundi

14 h 30 - 19 h 30

**OUVERTURE
SANS INTERRUPTION**

Mardi au samedi
8 h 30 - 19 h 30

Dimanche

9 h - 12 h 30

**ONCY-SUR-ÉCOLE
MILLY-LA-FORÊT**

**TOUS UNIS CONTRE
LA VIE CHÈRE**

NOUVEAUX SERVICES

VIDÉO
CLUB



DISTRI-
BUTEUR
DE
BILLETS

LIVRAISONS*
LOCATIONS*



Grande Rue - Direction Malesherbes

Tél. 01 64 98 73 32
ouvert le dimanche matin

